Accueil Mairie

Notre agent d'accueil, Aurélia, nous quitte fin décembre pour un nouveau projet professionnel.

Elle sera remplacée par Laury, arrivée en octobre, à qui nous formulons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

BULLETIN

Bulletin Municipal de Lesches
n° 2025/2
Décembre 2025

Christine GIBERT, maire de Lesches et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026



MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Collecte des encombrants 2026

Les mardis
10 mars et 08 septembre

Liste des déchets acceptés sur :
www.sietrem.fr

Sel de déneigement

La mairie vous propose gratuitement des sacs de 25kg de sel de déneigement

A retirer aux services techniques,
(65 Avenue Charles de Gaulle)

le 3 janvier 2026
entre 11h00 et 12h00

EDITO

Chère Leschoises et chers Leschois,

En cette période de fin d'année où les illuminations égayent nos rues, je souhaite au nom du Conseil Municipal, vous adresser nos vœux les plus sincères, de joie et de partage.

Vos élus ont, durant l'année 2025, réitéré leur intention de maintenir et valoriser les atouts de notre commune : un cadre de vie où il fait bon vivre.

La réussite de la fête du village, comme du marché de Noel en sont la preuve. Quel plaisir de vous voir venir, toutes générations confondues, et participer à ces moments conviviaux et de divertissement.

Cette fin de mandat est marquée par l'aboutissement de nombreux projets qui vous sont présentés dans ce bulletin.

Le début de l'année 2026 sera marquée par des étapes importantes, notamment par l'élaboration du budget dans un contexte économique difficile avec des subventions qui s'amenuisent.

Enfin, comme vous le savez, notre mandat se termine avec les élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, et un mode de scrutin complètement remanié - voir l'article qui y est consacré.

Nous entamons cette nouvelle année avec détermination afin de vous servir au mieux dans l'intérêt général.

Meilleurs vœux à toutes et tous
et excellentes fêtes de fin d'année.

Christine Gilbert

Maire de Lesches



VIE MUNICIPALE

Elections municipales

des 15 et 22 mars 2026.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter

.

Pour vérifier votre inscription, allez sur le site :

elections.interieur.gouv.fr

et suivez les indications

Non inscrits, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- ✓ en ligne **jusqu'au 4 février 2026**
 (sur le site du service public)
- ✓ en mairie **jusqu'au 6 février 2026**

Dans les deux cas, une pièce d'identité et une attestation de domicile de moins de 3 mois vous seront demandées.

les grands changements en perspective

Un mode de scrutin uniforme va s'appliquer à toutes les communes, quelle que soit leur taille, et voici les principaux changements pour notre commune :

- ✓ c'est un scrutin de liste avec respect de la parité, la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe
- ✓ il doit y avoir un respect de l'effectif (15 pour Lesches) avec une tolérance de 13 candidats au minimum et possibilité d'avoir deux candidats supplémentaires
- ✓ la liste est bloquée : le panachage n'est plus permis.

Les bulletins seront nuls :

- s'il y a adjonction ou suppression de noms
- modification de l'ordre des candidats
- s'il y a des mentions manuscrites …

Jean-Marie Jacquemin

décoré comme Maire Honoraire





Le 17 septembre, Christine Gibert, Maire de Lesches, a remis à son prédécesseur la médaille de Maire Honoraire.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Torcy, des Conseillers Départementaux du canton, des élus locaux et intercommunaux, de sa famille ainsi que de quelques Leschois qui l'ont bien connu.

Cette distinction honorifique exprime la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat.



Le parcours et le dévouement de Jean-Marie illustrent bien ces valeurs. Conseiller Municipal en 1995, il a ensuite été adjoint de Monsieur Fielder-Violet puis Maire durant deux mandats de 2007 à 2020.

Lesches et ses habitants lui doivent beaucoup. « Enfant du pays », il a toujours eu à cœur d'œuvrer pour que notre village évolue tout en gardant son authenticité et sa qualité de vie.

Nicole Michigan

offre un second souffle à l'église du village





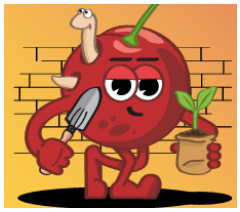
À Lesches, l'église ne se contente plus d'être un lieu de prière : c'est un véritable musée vivant. Depuis quarante ans, Nicole Michigan y peint inlassablement des fresques bibliques. Pas moins de 235 scènes recouvrent aujourd'hui les murs, retraçant un parcours artistique aussi touchant qu'impressionnant.

Restait un seul espace encore vierge : la sacristie. L'artiste s'y attaque désormais avec l'énergie d'une débutante et l'expérience d'une vie. Cette dernière pièce se transforme sous son pinceau en un paradis foisonnant, où anges, saints et scènes célestes prennent peu à peu forme.

Originalité savoureuse : ce sont vous les Leschois d'aujourd'hui qui posez pour ces nouvelles fresques… Nombreux sont ceux qui sont immortalisés dans un décor biblique revisité, comme un clin d'œil tendre entre le village et son artiste

(Bien)Trier ses biodéchets

C’est la cerise sur le compost !



Les biodéchets regroupent les déchets alimentaires, les déchets naturels biodégradables et les déchets de jardin :

Epluchures, restes de repas (pâtes, riz, pain, croûte de fromage, viande, poisson, crustacés), marc de café avec ou sans filtre, thé en vrac ou en sachet, fleurs fanées, taille de haies, tonte.

Sur la commune de Lesches et pour les personnes ne possédant pas de composteur individuel, nous vous rappelons que vous pouvez utiliser ceux à disposition au parking du centre..

Collecte des sapins de Noël



Les sapins sont à apporter de préférence en déchetterie.
Toutefois, la collecte des sapins pourra se faire en ordures ménagères durant la période du 26 décembre 2025 au 31 janvier 2026 aux conditions suivantes :

- Sapins de moins de 1,5 mètre de hauteur dont la base ne dépasse pas 10 cm de diamètre
- Présentés avec ou sans en sac

La Mas de Montigny

Appel à candidatures

- ✓ Plusieurs postes sont à pourvoir d’**aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux** en CDI à temps plein
- ✓ Un poste d’ **infirmier (ère)** en CDI à temps plein
- ✓ Un poste de **psychologue** en CDI à temps plein
- ✓ Un poste d’**assistant(e) de direction** en CDI à temps plein.

Renseignements auprès de :

Marie-Laure DI PIETRO
Assistante de Direction
Maison d’**A**ccueil **S**pécialisé du Château de Montigny
2 Route de Montigny – 77450 LESCHES
01 60 04 31 63 – 01 60 04 89 36 – **mas-montigny@afaser.org**

TRAVAUX

Avenue de la République

Enfouissement des réseaux électriques

Ils sont prévus avenue de la République et réalisés par le SDESM – Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne.

Pour rappel, ce projet est découpé en deux phases :

- sur le tronçon des habitations situées entre le n° 100 et le chemin des Boquettes. Ce projet a été voté le 24/09/2024 par le Conseil Municipal et les subventions ont été accordées.
- la prolongation à partir du chemin des Boquettes jusqu'au n° 123. Le Conseil Municipal du 12/11/2025 a approuvé le projet.

Ces travaux concernent à la fois le passage en souterrain du raccordement électrique des habitations, de l'éclairage public avec de nouveaux candélabres en LED, ainsi que des communications électroniques des habitations (sur l'existant en fibre ou ADSL).

PLANNING

Il a été décidé, en liaison avec le SDESM, de mutualiser les deux phases d'enfouissement.

Le regroupement de ces deux chantiers, avec démarrage au premier trimestre 2026, va permettre une meilleure organisation des travaux ainsi qu'une réduction globale des coûts.

Avenue François.Delachapelle

Bonne nouvelle, la subvention « amendes de police » nous a été accordée par le Conseil Départemental. Cette subvention réservée aux communes de moins de 10.000 habitants concerne les dispositifs de sécurité routière.

Pour rappel, ces travaux concernent la réalisation :

- de neuf places de stationnement en quinconce situées entre les n° 15 et 27 de l'avenue
- d'un nouveau dispositif de ralentissement implanté dans la partie boisée avec deux espaces de dégagement facilitant le croisement des véhicules.

Afin de limiter la gêne de la circulation, les travaux sont prévus lors des vacances scolaires d'hiver 2026.

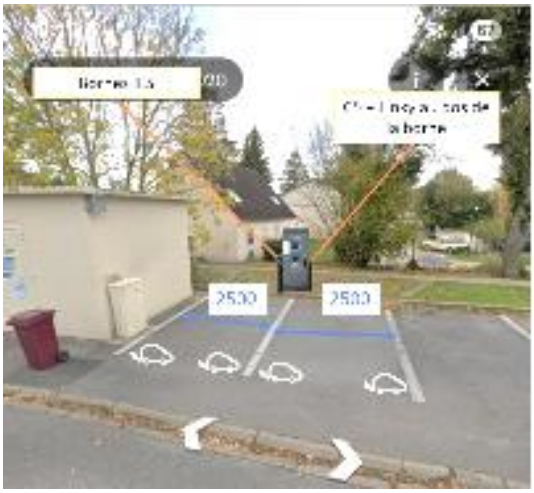


Avenue Pol Marchal

Ces travaux, réalisés début décembre, finalisent le chantier de raccordement des eaux pluviales et de ruissellement. Ils sont pris en charge par la CAMG.

Ils permettent également d'implanter un trottoir et des accès aux deux nouvelles habitations.

Installation d'une borne de recharge électrique publique



La CAMG a réalisé un appel d'offres afin de procéder à l'installation de 294 points de recharge pour les véhicules électriques, sur l'ensemble de son territoire.

Pour notre commune, une borne (deux points de recharge) est prévue sur le parking Dautriche, au premier trimestre 2026.

Projet photovoltaïque sur les bâtiments publics

Le projet prévu sur le toit de l'école Marcel Pagnol a été validé par la CAMG.

A noter que cette future réalisation est inscrite dans le contrat CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique). Cet outil permet d'accompagner les territoires ruraux dans leurs projets de transition écologique.

La subvention d'environ 10.000 euros (50% du montant) va permettre le démarrage des travaux au premier semestre 2026.

Projet urbain du « Clos du château »

Le projet de 10 maisons est en voie de concrétisation. Plusieurs permis ont été accordés.

Une réunion d'information va être organisée par les aménageurs début 2026.

ENVIRONNEMENT

Madame le Maire et Monsieur Kolopp adjoint, étaient présents au Forum départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité, qui s'est tenu à Provins le 8 octobre 2025.
Cet événement a constitué une étape importante pour le lancement du nouveau Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) 2025-2037 et a permis de réunir l'ensemble des acteurs institutionnels, élus locaux, associations et partenaires engagés dans la préservation de la biodiversité notamment à travers les ENS.



LE MARAIS DU REFUGE

Un site naturel prioritaire pour le département

Le marais du Refuge, aussi appelé marais de Lesches, est une vaste zone humide de plus de 130 hectares qui occupe une partie du lit majeur de la Marne sur les communes de Chalifert, Jablines, Lesches et Précy-sur-Marne.

Ce site a été classé pour partie en Espace Naturel Sensible en 2001 (voir ZOOM). Depuis, le Département a acquis près de 98 % des terrains situés dans le marais entre Lesches et Jablines.

ZOOM : la politique Espaces Naturels Sensibles

En vertu de l'article L142-1 du code de l'urbanisme, le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

Pourquoi ? Il s'agit de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et assurer la sauvegarde des habitats naturels.

Comment ? Pour mettre en œuvre cette politique le Département peut user d'un droit de préemption pour l'achat de terrains classés en ENS. Il dispose également d'un outil financier issu de la taxe d'aménagement.



Carte des paysages du marais du Refuge (crédits Atelier Kosmes)

Le marais du Refuge est un site naturel remarquable qui se distingue par un régime hydraulique particulier avec une alternance d'inondations en hiver et au printemps et d'assecs en été et à l'automne. Ces variations du niveau d'eau ont permis l'installation d'une flore remarquable inféodée aux zones humides dont le Butome en ombelle ou la Germandrée des marais, deux espèces très rares en Ile-de-France. Le site accueille également une faune patrimoniale, notamment des oiseaux qui y trouvent refuge au printemps comme en hiver. Parmi les espèces les plus remarquables présentes sur le marais, signalons le Garrot à œil d'or, le Milan noir et la Cigogne blanche. Le marais est aussi un refuge pour les poissons en période de crue de la Marne et le site est connu historiquement comme étant une des principales frayères à brochet de la région

Ses qualités écologiques lui ont valu d'être protégé et inscrit à plusieurs classements et inventaires du patrimoine naturel, dont un arrêté de protection du biotope.

Le paysage constitue un autre enjeu majeur du marais. Du fait des contraintes d'accès liées aux inondations et à la réglementation, le site est resté préservé et on y retrouve des ambiances caractéristiques des zones humides avec de grandes étendues de plantes amphibies et des arbres remarquables.

Les usages du marais sont documentés depuis le Moyen-Age avec l'exploitation de la ressource halieutique et en particulier la pisciculture du brochet. Aujourd'hui les usages sont principalement l'agriculture, la chasse et la promenade sur les chemins ruraux bordant le marais.

Une étape décisive

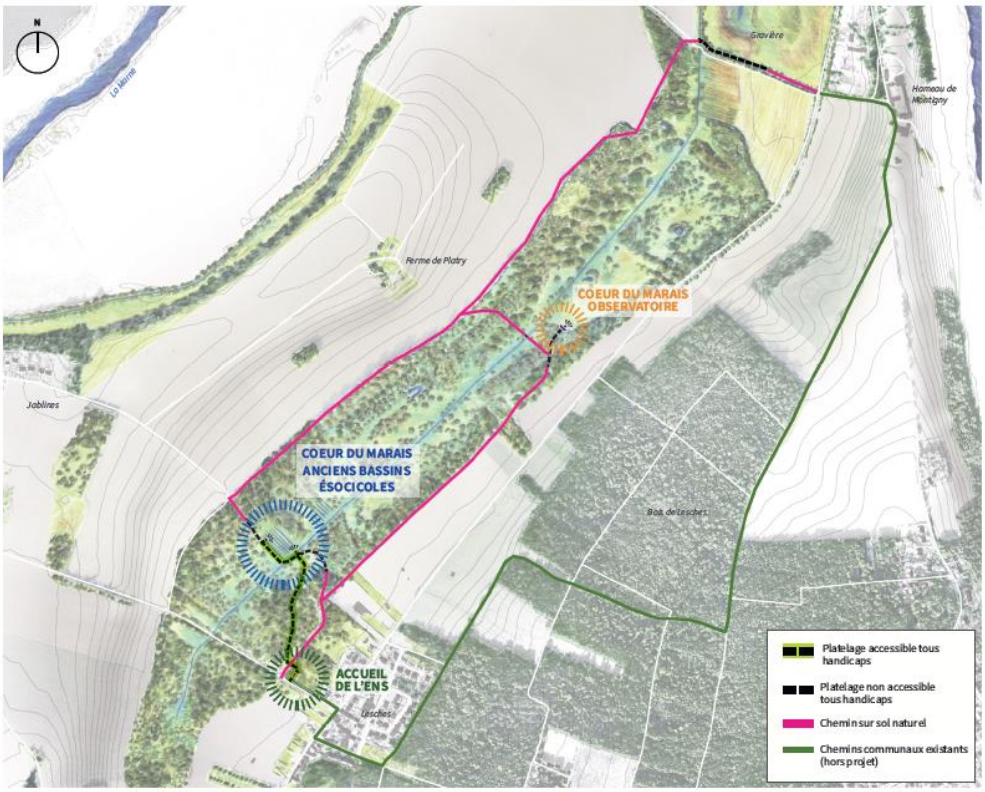
Depuis 2024, Le Département pilote l'étude d'aménagement du marais du Refuge pour son ouverture au public, en concertation avec les acteurs locaux (communes, agriculteurs, associations naturalistes, chasseurs).

Le 20 juin 2025, les élus du Conseil départemental ont validé par un vote le projet d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible « Le marais du Refuge ». Ce vote marque une étape importante pour ce projet attendu localement depuis longtemps.

Le marais étant un espace fragile fréquenté par des espèces animales sensibles au dérangement, notamment les oiseaux, son aménagement nécessite beaucoup de précautions. Son ouverture au public sera donc limitée et la majeure partie du marais restera un sanctuaire pour la nature.

Le projet n'en est pas moins ambitieux avec une découverte du marais du Refuge basée sur les aménagements suivants dont une partie sera accessible aux personnes en situation de handicap :

- Création d'une petite aire de stationnement au bord de la RD45a ;
- Création d'un abri à l'entrée du site. Outre l'accueil de petits groupes pour les animations, cet espace constituera un véritable centre d'interprétation sur le marais ;
- Création de plus de 700 mètres de pontons en bois (aussi appelés platelages) pour découvrir en toute sécurité le cœur du marais (fermé en cas d'inondations) avec des panneaux d'information ;
- Aménagement d'un observatoire ornithologique dans la partie nord en lien avec une boucle de promenade ouverte lorsque le marais sera sec et après la nidification des oiseaux ;
- Balisage d'une boucle reliant Jablines à Lesches en passant par la ferme de Montigny et le bois



Carte de synthèse des aménagements prévus pour l'ouverture au public de l'ENS « le marais du Refuge » (crédits Atelier Kosmes)

L'ensemble des travaux d'aménagement représentent un coût de près de 1 million d'euros.

Encore un peu de patience…

Si les études techniques vont bon train, un projet de cette importance dans une zone protégée va nécessiter de longs mois de procédures pour obtenir les autorisations environnementales voire adapter certains éléments du projet.

A ce stade, les travaux sont envisagés à l'été 2027 car ceux-ci doivent impérativement être menés au moment où le marais est le plus sec. La durée du chantier est estimée à près de 6 mois.

Une présentation plus complète du projet sera proposée dans les prochains mois au cours d'une réunion publique.

Apportez votre témoignage !

Vous disposez d'archives relatives au marais du Refuge, qu'elles soient iconographiques (photos, cartes), écrites voire des témoignages (vos parents, vos grands-parents) ? Celles-ci pourraient être utiles pour le projet, alors n'hésitez pas à nous contacter. Tout prêt ou don d'archives sera réalisé sous le contrôle des archives départementales.

Pour plus de renseignements, merci de contacter M. LAINÉ au 01 64 14 76 62.

Source : Conseil Départemental de Seine et Marne

DIVERS

Service de transport des bus

Mise en place du plan hivernal

Comme chaque année, un plan hivernal est mis en place sur le réseau de bus de Marne-la-Vallée afin d'informer des mesures prévues pour chaque ligne en cas de neige ou de verglas.

Les usagers peuvent se tenir informés de la situation du réseau via :

- le site **iledefrance-mobilites.fr**, rubrique « Me déplacer / Info Trafic »,
- le numéro vert unique du service client : **0800 10 20 20**
 (du lundi au samedi, de 6h30 à 20h00),
- le Point Info Bus en gare de Lagny–Thorigny
 (du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00).

Détails du plan hivernal sur :

https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/detail/fonctionnement-de-vos-lignes-de-bus-sur-le-territoire-en-cas-de-neige-ou-verglas

CAP METAL

École de production

en partenariat avec Marne et Gondoire et la région Ile de France

Formation gratuite aux métiers de l'usinage

Ouverte aux jeunes de 15 à 18 ans, cette formation de 35h hebdomadaire sur 2 ans comprend :

- 1/3 d'enseignement général
- 2/3 de production

Et donne accès à un CAP **Conducteur d'installations de Production**

(Diplôme reconnu par l'Etat)

Renseignements auprès de : CAP METAL
8 rue Enrico Fermi
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
contact@capmetal.org

Eclat de couleur

Exposition au château de Rentilly

Le château de Rentilly propose ici de traverser le monde de la couleur à partir d'une collection riche d'œuvres datant du XIX^{e} siècle avec lesquelles entrent en résonance celles de collections particulières et d'artistes contemporains.
Eclat de couleur offre au regard du visiteur des œuvres dans lesquelles la lumière et l'œil du peintre circulent partout.

GRATUIT
DU
17 SEPTEMBRE
2025 AU
5 JUILLET 2026

Armoire à livres

Nous vous rappelons qu'une armoire à livres est à votre disposition à côté de l'entrée principale de l'école, place Jean Rostand.

Petits et grands peuvent y échanger des livres gérés par l'association des Bout'sChoux.



Le Club de la Chênée

L'assemblée Générale du Club de la Chênée se tiendra le

vendredi 16 janvier 2026 à 14h30
à la salle de la Vieille Forge



Nous y évoquerons nos activités de 2025 et vous proposerons celles pour 2026. Cette AG est ouverte à tous. Venez nombreux pour y découvrir nos visites, sorties et animations pour la nouvelle année, toujours dans la convivialité, l'amitié et la bonne humeur !

A l'issue de la réunion nous partagerons la galette !

NB : Merci de nous confirmer votre présence à l'adresse mail ci-dessous ou par téléphone afin que nous prévoyions le nombre de galettes.

Siège social : Mairie de Lesches - 15 avenue Charles de Gaulle - 77450 Lesches
Adresse postale : Madame Carmen Le Poulain - 2 allée François Villon - 77450 Lesches
leclubdelachenee@gmail.com - tél : 06 85 14 92 06

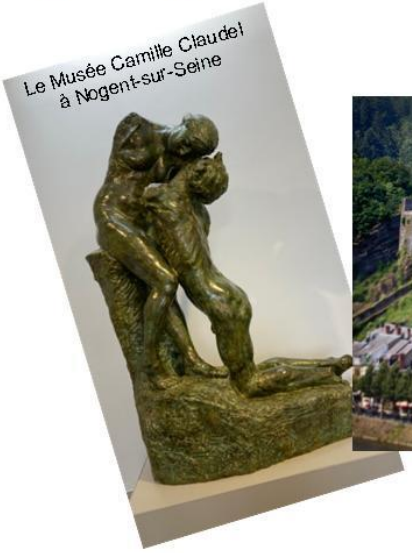




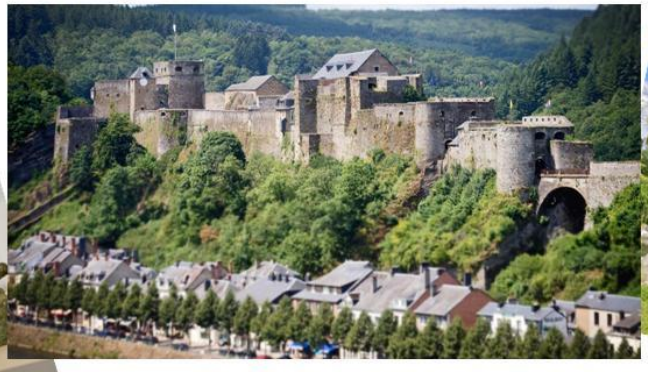


L'esplanade des religions à Bussy-St-Georges

quelques souvenirs de nos activités en 2025



Voyage à Bouillon - Sedan - Charleville-Mézières





L'APE - RPI

(L'Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Lesches-Jablines)





L'APE- RPI a été heureuse de participer comme chaque année au marché de Noël organisé par la mairie de Lesches.

A cette occasion, les membres de l'association ont proposé des activités manuelles pour les plus petits telles que la création de boules de Noël à neige, des lutins à colorier et des personnages de Noël en perle à monter pour le sapin.

Les plus grands pouvaient quant à eux arpenter le marché à la recherche de cadeaux perdus dans une petite chasse au trésor.

Victime de son succès, les enfants ont épuisé tous les stocks et on espère que leurs créations accompagneront les boules et les guirlandes sur le sapin pour le réveillon.

Si vos enfants ont apprécié et si vous souhaitez nous aider lors de l'organisation d'événement pour eux, même en tant que bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : ape.rpi.jablines.lesches@gmail.com

Nous ne sommes jamais de trop pour encadrer et préparer les activités pour les maternelles et élémentaires du RPI !

En souhaitant à tous d'agréables fêtes de fin d'année,
à bientôt !

Halloween
Octobre 2025



Fête du village
Septembre 2025







Gouter garderie
Novembre 2025

Marché de Noël
Novembre 2025



Commémoration du 11 novembre
novembre 2025



Repas des Ainés
Décembre 2025



BRÈVES DE LESCHES

Le saviez-vous ?

La commune de « laiche »

Notre village tire son nom d'une plante homonyme, qui pousse dans les marais, mais qui s'orthographie bien différemment : la « LAICHE ». De là à dire que les Leschois et les Leschoises sont de belles plantes vertes, il n'y a qu'un pas !

Un illustre inconnu ?

Il y a plus de deux siècles, le château de Lesches a appartenu à l'un des plus grands scientifiques de son temps, l'écrivain franco-américain Saint John de Crèvecœur. Comme monsieur Parmentier et son célèbre hachis, Saint John a été l'un des plus fervents promoteurs de la pomme de terre en Europe. Ne passons pas cet illustre Leschois aux oubliettes… Ce serait un vrai crève-cœur !

L'AOC « Côte de Lesches »

Il y a peu de temps encore, il y avait des vignes à Lesches, et des vignerons qui tiraient leur vin eux-mêmes. Le village comptait aussi plusieurs établissements où l'on servait à boire. Quelqu'un aurait-t-il conservé en cave une bouteille de ce grand cru ou de cette horrible piquette ?



Oh ! Marie, si tu savais…

Un soir de 1676, la Vierge Marie serait apparue sur une tapisserie du Château de Montigny, sous les yeux de quelques convives médusés. L'un d'eux, comme il était protestant, renia alors sa propre religion. Puis il se convertit au catholicisme à la suite de cette apparition divine. On parle beaucoup de Lourdes et de Fatima, mais Lesches aussi fait des miracles !



Le pêcheur repêché

Un ancien pêcheur de Lesches était parti en Marne pour pêcher en barque. Accrochant son embarcation au tronc d'un arbre immergé, il y monta pour faire une sieste. A son réveil, la barque s'était décrochée et il s'était retrouvé coincé dans son perchoir ! Plus tard, quelqu'un arriva à son secours. L'histoire ne dit pas si le pêcheur s'appelait Moïse, mais comme lui, il fut « sauvé des eaux ».

Ça sent le soufre …

Au siècle passé, la fontaine du lavoir rejetait une eau sulfureuse, qui prenait sa source bien en amont. A l'hôtel des voyageurs en face, il devait y avoir un esprit farceur, car on complétait le verre d'anisette de certains clients avec cette eau au goût spécial… Effet garanti !

Cet autre jeu de l'oie

Au cours du 20ème siècle, on jouait à la fête du village au jeu de la « tête de l'oie ». Le joueur, revêtu d'un énorme masque en carton, marchait à l'aveugle sous les rires des spectateurs. Et il devait assommer avec un vieux sabre une oie morte, qu'on faisait pendre à une corde tendue. La pauvre volaille finissait-elle au moins en foie gras ?

Le stand de tir sauvage

Il y a quelques décennies, la ligne de TGV qui surplombe l'écluse de Lesches n'existait pas. Il y avait même un camping à cet emplacement. Plus récemment, un paintball a bien failli voir le jour, mais il n'a jamais pu ouvrir au public, faute d'autorisation. Une nuit, des policiers en civils éméchés, se sont amusés sur ce terrain avec leurs armes à feu. Deux pêcheurs nocturnes ont bien cru à un règlement de comptes, et ils étaient prêts à se jeter à l'eau en cas d'urgence ! Le voisin inquiet alerta la gendarmerie sans tarder : les forces de l'ordre s'en tirèrent avec un petit rappel à la loi … pour avoir semé le désordre !

Ça déménage !

Il y a plusieurs milliers d'années, la rivière du Grand Morin passait exactement à travers le marais de Lesches, sur le lit actuel du Rapinet (ruisseau). Aujourd'hui, le Grand Morin, après avoir progressivement migré, se jette dans la Marne sur le territoire de Condé-Sainte-Libiaire. Les petits ruisseaux font les grandes rivières … et l'inverse aussi !

Ça chauffe au village !

Au milieu du 20ème siècle, on produisait encore du charbon au village. Les bois de Lesches descendaient jusqu'au marais, à l'endroit-même du lotissement. Les bûcherons prélevaient les arbres sur place, et les charbonniers en faisaient le charbon qu'on exportait par la suite. Ces derniers en partant travailler pouvaient littéralement s'exclamer : « Allez, au charbon ! »

Sources :
- « La grangée de l'histoire »,
- Témoignages de Leschois.

C'est pas donné à tout le monde

Autrefois, la classe avait lieu dans l'actuelle mairie de notre village. Mais elle était encore payante en ce temps-là. C'est la commune qui recrutait, rémunérait, logeait l'instituteur, et les familles devaient payer l'enseignement pour chaque enfant : un franc pour apprendre à lire, un franc pour apprendre à écrire. En 1881 et 1882, Jules Ferry rendit l'école primaire gratuite et obligatoire, au grand damne de nos chères têtes blondes, qui devaient lui préférer l'école buissonnière…



La terre au peuple !

Avant Napoléon Ier, c'était des seigneurs locaux (Jablines, Trilbardou, …) qui jouissaient de l'exploitation des marais. En bon républicain, l'Empereur mit en place une réforme agraire. Alors, les paysans ont pu utiliser librement les pâturages pour leurs bêtes, en devenant propriétaires de leurs propres parcelles. Ainsi, à Lesches comme ailleurs, la question reste entière : Bonaparte, le plus révolutionnaire des autocrates ?

Passe ton bac, d'abord !

Autrefois, il y avait beaucoup moins de ponts routiers qui enjambaient les rivières. Non loin d'ici, il y avait un bac à emprunter, pour passer la Marne et gagner l'autre rive. Un bac, c'est une plate-forme sur laquelle on monte pour traverser un cours d'eau, grâce à un système de cordages. Mais il vaut mieux être prudent et bien s'accrocher … pour ne pas finir à la baille !

Tristan Gouraud

NUMEROS UTILES

Santé

Pompiers 18

Samu 15

SOS Médecins Nord Seine et Marne
Consultations : 0825 56 77 00
Visites à domicile : 0825 33 36 15

Grand Hôpital de l'Est Francilien
Sites de Meaux et Jossigny
01 64 77 64 77

Sécurité

Gendarmerie 17

Gendarmerie d'Esbly 01 60 04 20 43

Services communaux

Mairie de Lesches 01 60 43 81 98

Ecole de Lesches 01 60 43 88 50

Ecole de Jablines 01 60 43 87 52



HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi de 14h00 à 19h00
(Fermeture à 17h00 pendant les vacances scolaires)
Mardi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, les services de la mairie peuvent vous recevoir sur rendez-vous en téléphonant au : 01 60 43 81 98

ETAT CIVIL

Naissances

VALLIVERO MARTIN Maxine (27/08/2025)
DIGUET Liana (13/09/2025)
SILO-SCHNORR Matias (24/09/2025)

Décès

FABROT Prisca (11/08/2025)

Nous vous rappelons que ce bulletin peut vous être proposé en version électronique, au format PDF. Si vous souhaitez limiter les éditions papier et vous inscrire pour recevoir les informations communales par email, merci de vous faire connaître à l'adresse : **accueil@mairie-lesches.fr** en nous précisant votre adresse postale.

Comité de rédaction:
Rédactrice en chef : Christine Gibert
Ont participé à ce bulletin : Patrick Davourie, Alain Kolopp, Tristan Gouraud, Sandrine Maugalem..
Création : Patrick Davourie

Imprimé par nos soins. Dépôt légal de la publication décembre 2025